



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 26 septembre 2025

Sur convocation du 20 septembre 2025

Secrétaire de Séance : Sophie TERRETAZ

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	Excusée	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé (procuration à C.Vallet)	TERRETAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	Excusée (procuration à C.Bourdin)		

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 29 août 2025

2. Compte rendu des commissions

3. Urbanisme

4. Point sur les travaux en cours

5. Point sur le secrétariat partagé

6. Délibérations :

*demande de la SAS des ténéraires pour acquisition de terrain communal

*création nouvelle rue

*modification contrat de travail M. Bourdin : heures SEVAD

*acquisition parcelle bois CCAS Sainte Colombe10. Informations affaires intercommunales

11. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Pas d'observation, le compte rendu du 29 août 2025 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement / Cadre de vie

- Les travaux rue du bourg, « sous le barrage » ont débuté. Des ajustements sont à prévoir notamment concernant le chemin d'accès afin de pouvoir l'entretenir plus facilement avec le matériel communal (tout venant remplacé par du sable fin).
La société Duchene interviendra dans la foulée.
La table financée par le CCAS sera posée au printemps.
- Un devis a été demandé à Pagot Caput pour l'achat d'occasion d'un godet crocodile.
- Une demande est faite pour élaguer les arbres qui se trouvent entre le terrain multisport et le terrain de tennis.

Bâtiments et chemins

- Suite à la demande de la SAS des Temeraires, d'acheter du terrain devant le bâtiment afin d'accéder à la cave, la commission s'est rendue sur place. Le choix de la commission se portait sur une convention de mise à disposition de terrain communal mais le Conseil décide de vendre ce terrain afin d'éviter une remise en cause de cet accord. Les frais seront à la charge de l'acheteur.
- Demande du locataire communal rue Charles le Temeraire pour une place de stationnement attitrée. La commission est d'accord sur le principe et fera intervenir Markosol pour délimiter des places réservées mairie et une place handicapée. Il a été demandé aux intervenants du CPIE de stationner leurs véhicules sur le parking place du Chatelet.
- Suite au dépôt de permis de construire de Quentin Lonchamp, à côté de la gare, il y a lieu de nommer cette rue. Le Conseil valide le nom de rue « Sur le Quai ».
- Eclairage terrain de boules : rien n'a été fait, les entreprises ne sont pas encore entrées en contact pour la pose du candélabre et le massif béton.
Le maire propose de réglementer le stationnement lors des concours de pétanque, peut-être en instaurant un sens unique dans la rue afin de permettre le stationnement le long de la rue.
- Cimetière : une demande de devis sera faite à la marbrerie Gauthier pour la création de caveaux 2 places.
- Travaux routiers : les travaux relatifs au réseau d'eau sont terminés. Ont commencé les travaux de voirie et de trottoirs.

Gestion de la forêt

- Les parcelles 7 – 9 et 11 sont en cours d'exploitation (débardage en cours).
- Quelques membres du conseil se sont rendus au sapin président de La Rivière-Dugeon le samedi 20 septembre. Les panneaux signalétiques pour indiquer le parcours n'ont toujours pas été livrés (retournés car erreur dans la conception).

- Suite à la proposition du CCAS de Ste Colombe qui souhaite vendre sa parcelle C864 limitrophe de la parcelle 5 de la commune et située sur le territoire de La Rivière-Drueon, le Conseil décide, par 13 voix pour et 1 abstention, d'acquérir cette parcelle pour un montant de 27 224 € (estimation ONF).

Communication

- R'virat 2025 : la commission s'est réunie pour une première ébauche.
- La commission a réalisé un flyer pour la bibliothèque de La Rivière, en lien avec la médiathèque de Frasne. Des aménagements sont en cours afin de proposer un maximum de livres enfants et adultes. Pour rappel, l'inscription est gratuite et les locaux sont ouverts le mercredi et le samedi de 10 h à 11 h 30.

III) Urbanisme

Déclaration Préalable

Drogrey Christian pour la pose de panneaux photovoltaïques

Dichamp Yves pour la pose de panneaux photovoltaïques

IV) Point sur le secrétariat partagé

Mme Lefevre Aurélie a été recrutée au 1^{er} septembre par la commune de La Rivière-Drueon. Elle effectue actuellement sa formation avec Pascale Brocard. Une convention sera signée entre les 9 communes avec une répartition de ses heures entre la commune de Dompierre pour un mi-temps et le reste des heures à répartir entre les 9 communes (la commune de Vaux et Chantegrue doit encore confirmer son adhésion)

Le montant à régler par chaque commune à la commune de La Rivière a été défini.

V) Contrat de travail Monsieur Bourdin

Le Syndicat des Ecoles de la Vallée du Drueon a demandé à faire intervenir les employés communaux pour effectuer des petits travaux dans les écoles. Le conseil donne son accord pour ces interventions qui seront facturées 25 € de l'heure au SEVAD.

Pour l'heure, il n'y a pas lieu de modifier les contrats de travail des agents, le nombre d'heures étant difficile à estimer les agents seront rémunérés en heures complémentaires ou supplémentaires.

VIII) Affaires intercommunales

- Maison de Santé : 1 troisième kinésithérapeute a intégré la maison de santé qui devrait accueillir prochainement 2 sage-femmes et 1 orthophoniste.
Des travaux d'aménagement sont nécessaires avant d'accueillir un cinquième médecin généraliste.
- Les premiers essais de pompage sur Bannans et Vau les Aigues ont donné des résultats satisfaisants sur la nappe phréatique.

- La traversée sous la voie SNCF par le réseau d'eau intercommunal est en bonne voie (attente d'autorisation depuis plusieurs années). Des travaux seront nécessaires pour raccorder le réseau d'eau de Bulle à ce réseau. Des perturbations routières sont à prévoir au niveau du carrefour de l'oratoire.
- L'EPAGE a été contacté pour acheter des parcelles privées situées au bout de l'étang de La Rivière-Drueon.

IX) Questions et informations diverses

- Demande de l'école de Mesnay (39) gérée par une association, pour acheter des chaises de l'ancienne école. Accord du conseil qui fixe le tarif à 5 € la chaise.
- Rencontre avec un journaliste de l'Est Républicain qui souhaitait faire un article sur les projets immobiliers du Haut Doubs et sur la pression foncière en zone frontalière. L'article est quelque peu galvaudé et Monsieur le maire a des doutes sur la finalité d'un tel article.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Le Maire,
Christian VALLET